

Un ou plusieurs documents attestant des ressources parmi les documents suivants :

- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition et, lorsque tout ou partie des revenus perçus n'a pas été imposé en France mais dans un autre État ou territoire, le dernier avis d'imposition à l'impôt ou aux impôts qui tiennent lieu d'impôt sur le revenu dans cet État ou territoire ou un document en tenant lieu établi par l'administration fiscale de cet État ou territoire
- Titre de propriété d'un bien immobilier ou dernier avis de taxe foncière
- Trois derniers bulletins de salaires
- Les deux derniers bilans ou, à défaut, une attestation de ressources pour l'exercice en cours délivré par un comptable pour les professions non salariées
- Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions, prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des trois derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits, établis par l'organisme payeur
- Justificatif de revenus fonciers, de rentes viagères ou de revenus de valeurs et capitaux mobiliers